

## **Résumé Analytique**

### **Rapport 2014 sur la Liberté de Religion dans le Monde**

#### **Introduction**

À Mossoul, en Irak, et dans les villes voisines, peu après la prise de cette région par les djihadistes de l'État islamique (EI), les chrétiens, auxquels ceux-ci avaient donné le choix de se convertir, de payer une taxe exorbitante ou de mourir, ont rassemblé leurs familles et les quelques biens qu'ils pouvaient emporter avec eux, et ont cherché par tous les moyens possibles à s'échapper. Après avoir fait partie de la culture et de l'histoire riches de cette ville depuis plus de mille ans, leur communauté était menacée. Une fillette de trois ans, Christina Khader Ebada, était en train de monter dans un autocar bondé avec sa mère pour quitter la ville quand soudain l'un des combattants qui gardait le poste de contrôle l'a arrachée des bras de sa mère. Saisie d'angoisse, cette dernière a suivi le djihadiste en le suppliant de lui rendre la fillette. « Ferme-la, a-t-il répondu. Si tu t'approches de cette petite fille, tu seras massacrée ; nous t'abattrons. » Et on l'a forcée à remonter dans l'autocar en laissant sa fille, sans avoir la possibilité de savoir ce qu'elle était devenue. Christina et sa famille étaient elles aussi victimes des persécutions brutales de l'EI, qui visent tous ceux, notamment les membres des minorités religieuses et ethniques, qui s'opposent ou ne correspondent pas à la vision idéologique de l'EI et à son opposition catégorique et violente à la liberté de religion.

Selon l'ambassadeur itinérant chargé de la liberté de religion dans le monde David Saperstein, « Il y a une nécessité absolue et indiscutable de donner la parole à ceux qui sont opprimés pour des raisons religieuses dans tous les pays et qui ont peur de parler de leurs convictions, qui risquent la mort et vivent dans la peur, qui pratiquent leur culte dans des églises, des mosquées ou des temples « illégaux », qui ont un tel sentiment de désespoir qu'ils fuient leur foyer pour échapper aux meurtres et aux persécutions tout simplement parce qu'ils aiment Dieu à leur manière ou parce qu'ils remettent en question l'existence de Dieu. »

Entrant dans sa 17<sup>e</sup> année, le rapport sur la liberté de religion dans le monde cherche à donner une voix à ces opprimés et à documenter où et quand le droit universel à la liberté de religion a été violé. Mandaté par le Congrès et composé de près de 200 différents rapports sur des pays et territoires, ce rapport continue de refléter l'engagement des États-Unis envers le droit de chaque personne à la liberté de religion ou de conviction, et leur rôle dans la défense de ce droit. Le rapport de

cette année décrit les actions d'acteurs non étatiques, y compris de groupes rebelles et d'organisations terroristes, qui ont commis certaines des violations des droits de l'homme de loin les plus abominables et ont nui énormément à la situation de la liberté de religion dans le monde. Dans certains cas, l'échec, la lenteur et l'incapacité des pouvoirs publics à combattre ces groupes et d'autres acteurs de la société ont eu de graves conséquences pour les personnes qui vivent une situation épouvantable en matière de liberté de religion. L'antisémitisme a continué de poser un problème majeur à travers le monde et une augmentation des incidents antisémites a été enregistrée dans de nombreux pays. En mai 2014, la Ligue anti-diffamation (ADL) a publié les résultats d'une enquête menée dans 102 pays entre juillet 2013 et février 2014 pour mesurer le soutien à l'égard de 11 stéréotypes antisémites courants parmi les habitants de ces pays. D'autres tendances préoccupantes au cours de l'année ont inclus le recours de plus en plus fréquent à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme comme excuse pour imposer des restrictions religieuses démesurées.

### **Incapacité des pouvoirs publics à protéger contre les atteintes à la liberté de religion commises par des acteurs non étatiques**

Au Moyen-Orient, en Afrique subsaharienne et à travers l'Asie, divers acteurs non étatiques, dont des organisations terroristes, se sont fixé comme objectif la destruction de la diversité religieuse. Des membres de groupes religieux ont été touchés de façon disproportionnée et ont souvent subi des traitements durs et odieux de la part d'acteurs non étatiques. Dans ces régions, l'intolérance religieuse et l'hostilité, souvent associées à des griefs politiques, économiques et ethniques, ont fréquemment entraîné des violences. Les pouvoirs publics ne sont pas intervenus, soit parce qu'ils n'étaient pas disposés à le faire, soit parce qu'ils étaient incapables de prendre des mesures pour réagir aux actes ayant fait des morts, des blessés et provoqué des déplacements.

En **Irak**, la stabilité s'est considérablement détériorée cette année, l'effondrement des structures de sécurité du gouvernement dans certaines parties du pays ayant empêché les dirigeants de faire obstacle à l'offensive de l'EI sur son territoire national et aux atrocités qui ont suivi. De même en **Syrie**, le contrôle effectif de certains secteurs du pays par divers groupes non étatiques a contribué à une chute vertigineuse de la liberté de religion. Des deux côtés de la frontière, l'**EI** a cherché à éliminer les membres de tous les groupes qui, à ses yeux, s'écartent de sa propre interprétation violente et destructive de l'islam. Il a déplacé de force des centaines de milliers de personnes, procédé à des exécutions de masse et kidnappé, vendu,

asservi, violé et/ou converti de force des milliers de femmes et d'enfants – sous prétexte que ces personnes s'opposaient au dogme religieux de l'EI.

En Irak, des **miliciens chiites** ont également commis des exactions à l'égard des sunnites en commettant des enlèvements, des exécutions sommaires, des actes de torture, en les menaçant et en détruisant des domiciles et des entreprises. Dans certains cas, ils auraient empêché des sunnites déplacés à l'intérieur du pays de rentrer chez eux. Le Premier ministre a insisté sur sa politique de tolérance zéro à l'égard des violations des droits de l'homme et d'autres abus et réclamé la protection des minorités religieuses, mais les capacités du gouvernement de protéger les civils du conflit en cours étaient limitées.

En Syrie, le **Front al-Nosra** contrôlait également un territoire étendu et il a exécuté des chefs religieux, parmi lesquels sept dignitaires religieux druzes dans la province de Dara et le prêtre jésuite Frans van der Lugt à Homs. Il a également kidnappé des prêtres et des religieuses à de nombreuses reprises et organisé des attentats et d'autres attaques pour des motifs religieux.

Les habitants du nord du **Nigéria**, de l'Extrême-Nord du **Cameroun** et du sud du **Tchad** et du **Niger** ont subi des actes de terreur et de destruction à cause de la campagne menée par **Boko Haram** pour imposer ses convictions religieuses et politiques dans toute la région. Des groupes de la société civile ont estimé que Boko Haram avait fait plus de morts en 2014 qu'au cours de l'ensemble des cinq années antérieures du conflit. En outre, un grand nombre des attaques odieuses de Boko Haram visaient des civils, des responsables gouvernementaux et des forces militaires. Ce groupe a délibérément visé les chrétiens, ainsi que les musulmans qui avaient pris position contre son idéologie radicale ou s'y opposaient. Groupe terroriste le plus actif en Afrique de l'Ouest, Boko Haram a revendiqué la responsabilité de dizaines d'attaques meurtrières contre des églises et des mosquées, qui ont souvent fait des morts parmi les fidèles pendant les offices religieux ou immédiatement après. Au nombre de ces attaques, le 14 avril, Boko Haram a kidnappé plus de 200 filles en majorité chrétiennes à Chibok, dans l'État de Borno, pour les vendre comme esclaves et les forcer à se convertir à l'islam. Le conflit dans le nord-est a provoqué le déplacement d'environ 1,5 million de Nigériens à l'intérieur de leur pays et forcé quelque 200 000 à se réfugier dans les pays voisins.

Au **Pakistan**, des organisations considérées comme des organisations terroristes étrangères par le gouvernement américain ont perpétré des actes d'intimidation à l'encontre de groupes religieux au moyen d'attaques ou en menaçant d'en

commettre. Le groupe **Lashkar-e-Jhangvi** a revendiqué la responsabilité de l'attentat-suicide à la bombe du 21 janvier contre un bus qui transportait des pèlerins chiites hazaras dans le district de Mastung, dans le Balouchistan, faisant 24 morts et 40 blessés. Le 2 février, le **Tehrik-e Taliban Pakistan** (TTP) a diffusé une vidéo proférant des menaces de mort contre deux groupes minoritaires du Khyber Pakhtunkhwa, les Kalash et les Ismaïlis, si leurs membres refusaient de se convertir à l'interprétation de l'islam du TTP. De plus, des groupes sectaires, extrémistes violents et terroristes ont attaqué des lieux de culte, des rassemblements religieux et des chefs religieux, faisant des centaines de morts pendant l'année. Fréquemment, la police n'empêchait pas de telles attaques et les autorités ne procédaient pas à des enquêtes, des arrestations ou des poursuites judiciaires à l'encontre des responsables d'attaques à motivation religieuse.

Pendant l'été 2014, des pays comme la **France** et l'**Allemagne** ont connu une vague de sentiments négatifs à l'égard d'Israël qui se sont transformés en de l'antisémitisme. Devant la montée de l'antisémitisme en Europe de l'Ouest en 2014, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la pérennité des communautés juives dans certains pays. Bien que la plupart des incidents antisémites aient consisté principalement en des discours de haine et en actes de profanation d'institutions, de monuments et de cimetières, d'autres ont tourné à la violence. Le 24 mai, Mehdi Nemmouche, un ressortissant français musulman originaire de la ville de Roubaix, dans le nord de la France, qui avait été radicalisé en prison, a ouvert le feu au Musée juif de Belgique, tuant deux touristes et une femme. La quatrième victime, un employé du musée, a également succombé à ses blessures. M. Nemmouche avait une caméra fixée au torse pour pouvoir filmer les assassinats qu'il allait commettre et un drap blanc avec l'inscription en arabe « État islamique en Irak et au Levant ». Il avait passé 11 mois à s'entraîner avec l'EI en Syrie.

En **Birmanie**, les manquements au respect et à la protection du droit à la liberté de religion se sont poursuivis, notamment des violences sociétales à l'encontre de minorités religieuses, y compris des Rohingyas et d'autres musulmans ainsi que des chrétiens, la destruction de bâtiments religieux dans des zones de conflit, des politiques interdisant ou entravant l'accès à la propriété foncière et l'occupation de biens immobiliers par des musulmans dans certaines régions, et les projets de « Lois relatives à la protection de la race et de la religion » qui, s'ils étaient adoptés, pourraient être appliqués d'une manière qui compromettrait considérablement la liberté de religion. Les sermons anti-musulmans des moines du mouvement 969, d'autres moines connus et du Comité bouddhiste pour la protection de la race et la religion (Ma Ba Tha) ont été largement diffusés par la presse, en DVD et sur l'Internet. Ces sermons dénigraient les musulmans, parfois

les chrétiens et les hindous, appelaient à un boycott national des commerces appartenant à des musulmans et mettaient les bouddhistes en garde contre tout échange avec des musulmans. Des journalistes et des activistes ont reçu des menaces de mort pour avoir couvert et dénoncé la campagne de haine contre les musulmans et les violences d'inspiration religieuse.

### **Discrimination et tensions sociétales, inertie des gouvernements**

Les gouvernements ont l'obligation de protéger les droits humains de tous leurs citoyens et de favoriser un environnement de tolérance et de non-discrimination. Dans la théorie et dans la pratique, lorsque les gens sont en danger, menacés ou confrontés à la discrimination, il incombe aux gouvernements de protéger les droits humains universels et les libertés fondamentales, y compris le droit à la vie et à la liberté de conscience, de croyance, de pratique, de culte et d'expliquer sa religion et d'en changer. Le droit à la liberté de religion est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et les lois nationales des pays. Quand les gouvernements ne respectent pas ces lois, obligations et normes, que ce soit par action ou par inaction, ils légitiment et encouragent les acteurs non étatiques responsables de persécution et de discrimination à l'égard des membres des communautés religieuses vulnérables, ils favorisent un climat d'intolérance et ils affaiblissent les liens qui soutiennent des sociétés pacifiques et résilientes.

Bien que Bachar al-Assad ait voulu se targuer d'être le protecteur des minorités religieuses de la **Syrie**, il a encouragé un discours sectaire pour décrire le conflit qui se poursuit dans son pays tout en permettant à l'EI et d'autres groupes violents de proliférer dans certaines régions. Ceci a créé une situation intenable dans laquelle des Syriens de tous les horizons politiques et religieux subissent des attaques motivées par la religion. Dans de nombreuses situations, l'inertie du régime pour ce qui est de tenter d'entraver les avancées de l'EI et d'autres groupes et les attaques visant des communautés et des groupes religieux spécifiques a révélé sous leur vrai jour les calculs politiques cyniques d'Assad lorsqu'il a osé se proclamer le « protecteur » de tous les habitants de la Syrie.

Au **Nigéria**, contenir Boko Haram et prévenir ou réprimer la violence et la discrimination motivées par la religion est demeuré une tâche herculéenne pour le gouvernement du pays. Au niveau fédéral, des États et local, les pouvoirs publics n'ont ni procédé à des enquêtes, ni entamé de poursuites judiciaires, ni puni les auteurs des violences ou d'autres atteintes à la liberté de religion. Les forces de sécurité sont toujours insuffisamment équipées et formées pour combattre Boko

Haram. Des habitants ont signalé que les soldats avaient abandonné leur poste pendant ou avant une attaque et que certaines attaques avaient duré des heures sans que les militaires ne répondent aux appels leur demandant d'intervenir.

En juin, après une attaque de Boko Haram dans l'État de Borno, il a été rapporté que des soldats s'étaient enfuis et qu'un grand nombre d'entre eux avaient déserté, affirmant qu'ils ne faisaient pas le poids contre Boko Haram. Surtout dans les régions centrales, où des litiges de longue date entre chrétiens et musulmans perduraient, les pouvoirs publics n'ont pas fait grand-chose pour veiller à la mise en œuvre des recommandations proposées par de nombreux groupes de spécialistes parrainés par le gouvernement et les dialogues interconfessionnels.

Au **Pakistan**, l'absence d'enquêtes, d'arrestations ou de poursuites judiciaires par les autorités à l'encontre des responsables d'atteintes à la liberté de religion a encouragé un climat d'impunité. Celui-ci a favorisé une plus grande intolérance et d'autres actes de violence. Les politiques gouvernementales n'ont pas non plus assuré la protection des membres des groupes religieux majoritaires et minoritaires. De plus, en conséquence de l'utilisation continue de lois discriminatoires, comme les lois sur le blasphème, de l'inaction du gouvernement face à de fausses accusations de blasphème et des lois visant à discréditer la communauté musulmane Ahmadiyya, les minorités ont souvent eu peur de professer librement leur foi. La Cour suprême a rendu une décision détaillée le 20 juin au sujet des droits des minorités, conformément à laquelle le gouvernement a créé une Commission nationale pour les minorités comprenant des représentants de différents groupes confessionnels. Toutefois, les autres recommandations contenues dans cette décision n'ont pas encore été mises en œuvre, comme l'établissement d'une équipe spéciale de la police pour protéger les minorités, la révision des programmes scolaires pour promouvoir la tolérance religieuse et sociale, et des mesures pour décourager les discours de haine dans les médias sociaux.

La Constitution de la **Birmanie** stipule que « Chaque citoyen a le droit à la liberté de conscience et celui de professer et de pratiquer librement une religion sous réserve de l'ordre public, la moralité ou la santé et des autres dispositions de la présente Constitution ». Toutefois, cette protection et d'autres lois antidiscriminatoires ne s'appliquent pas, de par leur formulation, aux membres de groupes ethniques qui ne sont pas officiellement reconnus comme citoyens par la loi, comme les Rohingyas musulmans dans l'État de Rakhine dans le nord. Même lorsque les membres d'autres groupes sont reconnus, la promesse de non-discrimination reste souvent lettre morte. Après le meurtre de dizaines de

Rohingyas musulmans qui auraient été tués par l'armée, la police et les forces de sécurité paramilitaires en représailles à la mort d'un policier, le gouvernement n'a pas autorisé la visite d'experts légistes indépendants pour examiner les lieux, ce qui a rendu impossible la tenue d'une enquête indépendante crédible.

Le gouvernement a continué d'imposer des règles de sécurité et d'autres contrôles lors de l'organisation de manifestations publiques, y compris de cérémonies et de festivals religieux. Les musulmans et les chrétiens ont continué à avoir beaucoup de mal à obtenir l'autorisation de réparer des mosquées ou des églises ou d'en construire de nouvelles. Le State Sangha Maha Nayaka Committee (organe officiel régulant la communauté des moines) et le ministère des Affaires religieuses ont limité la liberté d'expression et d'association politiques des membres de la communauté monacale.

Au **Sri Lanka**, il a été signalé que sous le régime gouvernemental de l'ancien président Rajapakse, des responsables locaux du gouvernement et de la police semblaient parfois agir de concert avec les organisations nationalistes bouddhistes pour attaquer des membres de minorités religieuses. Le 12 janvier, des émeutiers bouddhistes ont attaqué deux temples évangéliques dans la ville méridionale de Hikkaduwa pendant les offices, faisant des milliers de dollars de dégâts, avec des bibles brûlées, des fenêtres cassées et des instruments de musique brisés. Un film de l'attaque montre des policiers qui regardent sans rien faire pendant que les émeutiers commettent leurs actes de destruction. En plus des attaques de lieux de culte, sous le régime de l'ancien président Rajapakse, la police a continué de recourir à une circulaire gouvernementale abrogée de 2011 pour forcer les églises non inscrites à se faire enregistrer sous peine d'être fermées. Le 15 juin, au moins trois musulmans ont été tués et plus de 80 personnes blessées pendant des affrontements avec le Bodu Bala Sena (BBS, « Armées du pouvoir bouddhiste »), une organisation bouddhiste radicale violente cinghalaise liée au gouvernement, pendant un rassemblement à Aluthgama et Beruwalla. Lors d'un grand rassemblement organisé par le BBS à Aluthgama pour condamner l'agression présumée d'un moine bouddhiste par trois jeunes musulmans, les dirigeants du BBS ont pris la tête d'une procession dans les rues de la ville en scandant des slogans antimusulmans. Les quelque 900 policiers déployés dans les alentours ne sont pas intervenus pour mettre fin aux violences qui ont fait suite.

Dans les oblasts de Donetsk et de Lougansk dans l'est de l'**Ukraine**, les séparatistes soutenus par la **Russie** ont proclamé la création des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk. Dans les secteurs qu'ils contrôlent, ils ont kidnappé, tabassé et menacé des protestants, des catholiques et des membres de

l'Église orthodoxe ukrainienne du Patriarcat de Kiev et ils ont participé à des actes antisémites.

### **Violations, atteintes et restrictions de la liberté de religion impliquant les gouvernements**

Dans toutes les régions du monde pendant l'année, des lois discriminatoires, des politiques répressives, la marginalisation et l'application discriminatoire des lois ont eu un effet délétère sur la capacité des groupes et des personnes à pratiquer leur religion.

Il n'est pas possible de jouir de la liberté de religion sans le droit d'exprimer ses croyances librement et de changer de religion sans risquer de faire l'objet de persécutions, de violence ou de discrimination. La menace constituée par les **lois sur le blasphème et l'apostasie** et leur application pendant l'année ont eu une incidence importante sur la capacité des personnes à exercer leurs libertés d'expression et de de religion et elles ont entraîné des morts et des emprisonnements.

Les personnes accusées d'avoir violé les lois du Pakistan sur le blasphème ont continué de subir le harcèlement sociétal, la discrimination et la violence. Le 8 mai, à Multan, dans le Pendjab, un inconnu armé a abattu par balles **Rashid Rehman**, un avocat qui défendait Junaid Hafeez, un professeur d'université accusé de blasphème. Le 4 novembre, à Kot Radha Kishan, dans le Pendjab, une foule d'environ 1 500 villageois a accusé un couple de chrétiens de blasphème et les a brûlés vifs dans un four à briques. Les médias, les pouvoirs publics et les organisations de la société civile ont indiqué que le propriétaire du four avait accusé le couple d'avoir profané le Coran après que ce même couple n'avait pas remboursé un prêt et qu'il les avait enfermés dans une pièce pendant que des annonces des mosquées locales ralliaient la foule. Le 16 octobre, la Haute cour de Lahore a confirmé en appel la condamnation à mort d'Asia Bibi, une chrétienne jugée coupable de blasphème il y a quatre ans. Celle-ci avait été condamnée à mort en novembre 2010 après avoir été jugée coupable, par un tribunal de première instance, d'avoir tenu des propos désobligeants au sujet du prophète Mohammed pendant une dispute. Le 24 novembre, ses avocats avaient fait appel devant la Cour suprême.

Le 15 mai, un tribunal local soudanais a condamné à 100 coups de fouet et à la mort par pendaison **Meriam Yahia Ibrahim Ishag** qui avait été accusée d'apostasie et d'adultère pour avoir prétendument épousé un chrétien, dans une

affaire portée contre elle par sa propre famille. Elle faisait également l'objet de poursuites séparées dans un tribunal musulman des affaires familiales. Mme Ishag affirmait avoir été élevée dans la religion chrétienne par sa mère et se considérait chrétienne. Les pouvoirs publics l'ont remise en liberté après l'annulation de sa condamnation initiale par un tribunal d'instance supérieure en juin à la suite de fortes pressions internationales, mais ne l'a autorisée à quitter le Soudan qu'un mois plus tard.

**Raif Badawi**, un jeune blogueur saoudien et militant en faveur de réformes, a été accusé d'apostasie. Finalement, après des mois de procédures judiciaires, il a été condamné pour « insulte à l'islam », un crime moins grave, à dix ans de prison et 1 000 coups de fouet. Il avait simplement dit ce qu'il pensait au sujet de son pays, son gouvernement et sa religion. C'est un prisonnier de conscience, condamné pour ses convictions et pour avoir dit ce qu'il pensait.

Le rapport de 2014 prend note du maintien d'un grand nombre de politiques restrictives ayant une incidence sur la liberté de religion, y compris de lois pénalisant l'expression et les activités religieuses, l'interdiction de se convertir ou de faire du prosélytisme ainsi que de strictes obligations d'enregistrement ou l'application discriminatoire d'obligations d'enregistrement pour les organisations religieuses.

**Exécutions et arrestations en Iran :** Les autorités iraniennes ont exécuté, détenu, harcelé et soumis à de la discrimination des membres de groupes minoritaires religieux ainsi que des musulmans qui professaient des croyances ne correspondant pas à la doctrine approuvée par l'État, en les accusant de *moharebeh* (inimitié pour Dieu) et de propagande anti-islamique. Le 29 septembre, Mohsen Amir-Aslani a été exécuté pour avoir introduit « des innovations dans la religion » et « propagé la corruption sur terre ». Des associations de défense des droits de l'homme ont indiqué qu'il avait également été accusé d'insultes à l'encontre du prophète Jonas et de promotion de son interprétation personnelle du Coran. À la fin 2014, des centaines de Baha'is, de chrétiens, de musulmans soufis et sunnites, de yarsans et de musulmans chiites professant une doctrine non approuvée étaient en détention à cause d'activités en rapport avec la pratique pacifique de leurs croyances religieuses, bon nombre d'entre eux ayant été arrêtés pendant des descentes de police contre des rassemblements religieux.

**Répression menée contre des Églises chrétiennes reconnues par l'État en Chine :** Les autorités ont condamné Zhang Shaojie, un éminent pasteur chrétien approuvé par l'État, à 12 ans de prison pour des accusations liées à son plaidoyer

au nom de ses paroissiens. Les autorités locales ont également fermé de nombreux temples qui relevaient de son autorité en tant que chef de l'organisation protestante de ce district. Selon de nombreux médias internationaux, les autorités locales auraient ordonné l'enlèvement de centaines de croix chrétiennes d'églises de la province du Zhejiang tout au long de l'année.

Si la plupart des incidents ont porté sur l'enlèvement de croix et de clochers, quelques églises importantes ont été détruites, notamment l'église de Sanjiang dans la ville de Wenzhou qui a été démolie en avril malgré les tentatives de ses paroissiens de former des boucliers humains pour la protéger. Les officiels du Zhejiang ont déclaré que les croix et les lieux de culte devaient être « démolis » car il s'agissait des « structures illégales » en infraction avec les règlements locaux de zonage. Les membres d'églises « à domicile » non officielles ont continué de faire l'objet de harcèlement et de détention. Des responsables de la sécurité ont souvent interrompu des offices en plein air de l'Église Shouwang non enregistrée de Pékin et détenu pendant plusieurs jours sans les inculper des fidèles ayant assisté à ces offices. Des informations indiquent que la durée moyenne de ces détentions est passée de quelques heures à plusieurs jours. Plusieurs membres dirigeants de cette Église, y compris le pasteur Jin Tianming, font l'objet de périodes de détention extrajudiciaire depuis qu'ils ont mené des offices en plein air en 2011.

**Restrictions concernant les musulmans ouïghours et les bouddhistes tibétains en Chine :** Le gouvernement chinois a allégué de façon croissante ses préoccupations au sujet des « trois maux », « séparatisme, extrémisme religieux et terrorisme », comme argument pour adopter et appliquer des restrictions répressives aux pratiques religieuses des musulmans ouïghours. Après des désaccords au sujet des contrôles gouvernementaux plus sévères de l'expression et des pratiques religieuses, la police a tué par balles des musulmans ouïghours lors de descentes contre leur domicile et de manifestations, a indiqué une organisation de défense des droits de l'homme. Pendant les mois suivants, le gouvernement du Xinjiang a approuvé l'interdiction des pratiques religieuses dans les bâtiments publics et du port de vêtements associés à « l'extrémisme religieux ». Les autorités ont également approuvé l'interdiction du port du voile islamique en public à Urumqi, la capitale. En août et septembre, les journaux d'État ont rapporté que des centaines d'enfants avaient été « sauvés » et des dizaines de personnes arrêtées pendant une opération contre des écoles religieuses « illégales ».

Les autorités ont souvent justifié leur ingérence dans les affaires des monastères bouddhistes tibétains en les associant à des activités en faveur de l'indépendance et du séparatisme. Le 28 février, Tashi Paljor, un moine du monastère Wenko dans la

préfecture de Chamdo de la Région autonome du Tibet, a été interpellé parce qu'il aurait présumément été en possession d'écrits politiquement sensibles et d'enregistrements du Dalaï Lama. Selon Radio Free Asia, il est décédé après avoir été brutalement passé à tabac pendant sa détention.

**Limiter la liberté d'expression pour des raisons religieuses en Inde :** Les autorités ont continué d'appliquer des lois visant à protéger les « sentiments religieux », ce qui a parfois eu pour effet, selon les observateurs, de limiter la liberté d'expression en matière de religion. Le 24 septembre, la police de Rustapura, dans le Gujarat, a arrêté Mehdi Hasan, un prédicateur musulman accusé d'avoir insulté les sentiments religieux des hindous après qu'un membre de cette communauté se soit plaint des déclarations faites par M. Hasan pendant une interview accordée à un journal du Gujarat. En effet, il aurait qualifié de « démoniaques » ceux qui célébraient la fête hindoue de Navratri qui dure neuf jours. M. Hasan est resté en détention jusqu'à avoir purgé sa peine le 2 octobre.

**Persécution du Falun Gong en Chine :** Les autorités auraient chargé les communautés locales de dénoncer les membres du Falun Gong et offert des récompenses en argent à ceux qui communiqueraient des informations sur les pratiquants du Falun Gong. Ceux qui étaient détenus auraient subi diverses formes de coercition physique et psychologique pour les contraindre à renoncer à leurs croyances. Selon des informations fournies par des groupes de plaidoyer à l'étranger associés au Falun Gong, des milliers de membres du pays auraient été condamnés à des peines de détention administrative pouvant atteindre trois ans. Selon la Fondation Dui Hua, une ONG d'observation de la situation des droits de l'homme, 2 201 membres du Falun Gong étaient en prison au 30 juin.

**Intensification du harcèlement des mennonites non enregistrés au Vietnam :** Dans la province de Binh Duong, la police, les autorités locales et des hommes de main ont lancé en juin une campagne de harcèlement contre un groupe mennonite non autorisé, selon les pasteurs de cette communauté. Des dirigeants religieux ont signalé que les forces gouvernementales avaient fait des descentes pendant des cours d'étude biblique, arrêté et tabassé des fidèles, et harcelé des membres de cette communauté religieuse pendant toute l'année. Des sources ont également fait savoir que des hommes de main avaient entravé les déplacements des membres de cette communauté, saccagé une église mennonite et empêché des fidèles de sortir de chez eux.

**À la suite de l'occupation de la Crimée par la Fédération de Russie,** des minorités religieuses, en particulier des membres de l'Église orthodoxe

ukrainienne du Patriarcat de Kiev, de l'Église grecque-catholique ukrainienne et des Tatars musulmans, ont été victimes de harcèlement, d'intimidation, de détentions et de tabassages. Les autorités d'occupation russes ont ordonné à tous les groupes religieux de se faire enregistrer de nouveau auprès du gouvernement russe s'ils ne voulaient pas perdre leur statut juridique. Elles ont également pris le contrôle de biens religieux de l'Église orthodoxe ukrainienne du Patriarcat de Kiev et effectué des descentes dans des mosquées, confisqué des documents qu'elles jugeaient « extrémistes » et formé une organisation tatare criméenne pour rivaliser avec l'assemblée représentative authentique des Tatars de Crimée afin de supplanter les leaders musulmans locaux.

Certains dignitaires religieux, y compris le grand rabbin réformiste de Crimée de la région, ont reçu des menaces et se sont enfuis au début de l'occupation, tandis que de nombreux prêtres, religieuses catholiques et imams turcs se sont vu refuser le renouvellement de leur permis de séjour et ont donc dû partir.

### **La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent invoquée pour justifier des restrictions indues de la pratique religieuse**

Dans de nombreux pays autoritaires à travers le monde, les régimes ont récupéré le discours du contre-terrorisme et de la lutte contre les extrémismes violents pour neutraliser l'opposition politique jugée provenir d'individus ou de groupes religieux pacifiques. Dans ces pays, les autorités ont cherché de plus en plus souvent à contrôler le contenu des prêches dans les mosquées et ceux autorisés à les prononcer comme un principe central de leurs efforts de lutte contre l'extrémisme violent, en partie pour contrer la rhétorique islamiste qu'elles perçoivent comme une incitation à la violence, y compris à des actes de terrorisme.

De nombreux gouvernements d'Asie centrale ont utilisé le prétexte de l'extrémisme violent pour réprimer considérablement les activités religieuses pacifiques. En **Ouzbékistan**, le gouvernement a appliqué sa politique pour interdire dans l'ensemble les groupes islamiques qu'il jugeait extrémistes sans faire référence à des activités violentes. Les autorités ont maintenu en détention des membres de plusieurs de ces groupes islamiques et, selon des membres de leurs familles, certains sont morts en prison. Abdurakhim Tukhtasinov, un prisonnier accusé d'être un membre et un dirigeant de l'organisation religieuse interdite Hizb ut-Tahrir, est mort en détention en juin. De même, au **Tadjikistan**, le gouvernement a continué d'arrêter des personnes soupçonnées d'être associées à des groupes religieux interdits et jugés extrémistes par les autorités, mais pas précisément sur des accusations concernant des activités violentes. Le 18 août, les forces de l'ordre du district de Farkhor ont annoncé l'interpellation de cinq

personnes soupçonnées d'être impliquées dans le groupe Salafiya interdit. Leur « comportement suspect » se manifestait par une façon différente de prier à la mosquée et le non-respect des règles et des rites hanafites traditionnels.

### **Progrès enregistrés en 2014**

Tout en souhaitant faire la lumière sur les problèmes les plus flagrants dans le domaine de la liberté de religion, le rapport sur la liberté de religion dans le monde cherche également à souligner les mesures positives prises par certains gouvernements pour mieux protéger les minorités religieuses et pour garantir les droits des personnes d'exercer leur religion, de pratiquer, d'apprendre, d'enseigner et de croire, ou non, selon leur conscience. Des associations religieuses et de la société civile ont pris des mesures pour favoriser un plus grand respect de la diversité religieuse, et il y a eu des exemples de coopération et de dialogue interconfessionnels pendant toute l'année à travers le monde.

**Amélioration de la situation du plus grand groupe de chrétiens au Moyen-Orient et de la plus importante minorité religieuse en Égypte :** Les chrétiens égyptiens (coptes) subissent depuis longtemps des actes de violence réguliers, dont les auteurs n'ont généralement pas été punis par les gouvernements égyptiens successifs. Ces derniers n'ont pas non plus rectifié les politiques discriminatoires à l'encontre des chrétiens, particulièrement la discrimination pénible qu'ils subissent en matière de construction et de rénovation d'églises. Pendant le gouvernement de transition et celui d'Abdel Fatah al-Sissi, la situation des chrétiens en Égypte a connu des améliorations encourageantes. Des auteurs de violences contre des coptes ont été condamnés, bien que l'impunité face aux poursuites pour de tels crimes demeure un problème sérieux. La nouvelle Constitution égyptienne prévoit une protection accrue des droits de l'homme par rapport à la Constitution précédente et stipule l'égalité de tous les citoyens devant la loi, quelle que soit leur religion. Elle exige également l'adoption par le Parlement d'une nouvelle loi pour faciliter la construction et la rénovation des églises, une disposition sans précédent, et prévoit la création d'une commission indépendante pour veiller à l'élimination de toutes les formes de discrimination.

**Libération de prisonniers religieux au Turkménistan :** En octobre, le gouvernement a amnistié et libéré huit des neuf Témoins de Jéhovah emprisonnés depuis longtemps pour leurs convictions religieuses, y compris pour leur objection de principe au service militaire obligatoire, après que leurs noms aient été inclus sur une liste de prisonniers religieux présentée par l'ambassade des États-Unis.

**Réponse sociétale à l'antisémitisme, l'islamophobie et à d'autres formes d'intolérance dans différents pays :** Après les attentats terroristes des 14 et 15 février au **Danemark** qui ont entraîné la mort d'un garde posté devant une synagogue et d'un réalisateur lors d'une conférence publique sur la liberté d'expression, des milliers de personnes de différentes confessions ont formé une chaîne humaine autour de cette synagogue à Copenhague pour « envoyer un puissant message » que « les Juifs devraient pouvoir pratiquer leur religion en paix ». Des Suédois et des Norvégiens ont également formé des chaînes humaines autour de la grande synagogue de leurs capitales respectives en signe de soutien interconfessionnel. La chancelière allemande Angela Merkel, ainsi que d'autres politiciens de son pays, ont condamné les rassemblements anti-musulmans et anti-immigrants et ils ont lancé un appel à la tolérance et à la compréhension des musulmans et des étrangers vivant et travaillant en **Allemagne**.

**Jugement de la Chambre constitutionnelle déclarant inconstitutionnelles des parties de la loi sur la religion au Kirghizstan :** Le 4 septembre, un groupe de neuf juges de la Chambre constitutionnelle du Kirghizstan a déclaré inconstitutionnelles des parties de la loi de 2008 sur la religion, ce qui a permis d'assouplir les conditions d'enregistrement des organisations religieuses comptant moins de 200 membres.

### **Programmes et politiques des États-Unis pour appuyer la liberté de religion**

La liberté de religion est l'un des premiers nombreux droits inaliénables inscrits dans la Constitution et d'autres lois des États-Unis. Nous estimons que la liberté de religion est un droit universel que les gouvernements ne devraient pouvoir ni accorder ni refuser. Les États-Unis sont persuadés que la protection de la liberté de religion favorise le respect mutuel et le pluralisme, et que c'est une condition essentielle pour la dignité humaine, une société civile vigoureuse et le développement politique et économique. À travers le monde, nous nous concentrons sur des mesures positives concrètes permettant d'appuyer les actions menées par les gouvernements et les associations de la société civile pour lutter contre l'intolérance religieuse et promouvoir le respect de la liberté de religion pour tous.

Pendant l'année, **la plupart des ambassades ont abordé la question de la liberté de religion régulièrement** et à de hauts niveaux. Les ambassadeurs, les chefs de mission et le personnel des ambassades de par le monde ont dialogué avec des responsables gouvernementaux, des chefs religieux et des groupes de plaidoyer pour promouvoir la liberté de religion et le respect de la diversité religieuse.

Lorsqu'il y a eu des cas nouveaux ou continus de répression de membres de minorités religieuses, de détentions et de discrimination et de violences encouragées par le gouvernement et/ou la société, les États-Unis se sont adressés aux responsables jusqu'aux plus hauts niveaux pour lancer des appels en faveur de la paix et du respect de l'état de droit. Dans plusieurs pays, les États-Unis se sont associés à des organisations confessionnelles et de la société civile pour soutenir des programmes sur la liberté de religion, favoriser le dialogue interconfessionnel, échanger des idées et collaborer pour instaurer des sociétés plus pacifiques et tolérantes.

**Répondre aux atrocités en Irak :** En août, lorsque l'EI a piégé des dizaines de milliers de Yézidis sur le Mont Sinjar, en Irak, sans vivres ni eau, le président Obama a annoncé que les États-Unis riposteraient par une action militaire dans la région. Il a expliqué que les États-Unis « peuvent agir, de façon circonspecte et responsable, pour empêcher un acte de génocide potentiel » contre les Yézidis.

L'armée américaine a effectué sept largages nocturnes d'aide humanitaire entre le 8 et le 13 août, qui ont permis de fournir plus de 114 000 repas et 132 000 litres d'eau aux déplacés réfugiés sur le Mont Sinjar. Des frappes aériennes ciblées ont aidé à protéger les voies d'évacuation pendant que les gens se sauvaient. Pendant cette semaine-là, la plupart des civils ont été en mesure d'évacuer le Mont Sinjar, ce qui a empêché l'extermination presque totale de cette communauté pratiquant sa religion séculaire.

Le gouvernement américain a intensifié son dialogue avec celui de la **Birmanie** sur les questions de liberté de religion. Pendant sa visite dans ce pays en novembre, le président Obama s'est élevé contre la discrimination à l'égard de toutes les minorités religieuses, y compris les Rohingyas musulmans. Les hauts responsables américains ont régulièrement évoqué les préoccupations des États-Unis au sujet de la liberté de religion et appelé à ce que les Rohingyas puissent obtenir la nationalité birmane sans être obligés de s'identifier comme membres d'une nationalité ou d'un groupe ethnique auquel ils sont convaincus de ne pas appartenir.

En avril, une équipe inter-agences dirigée par le conseiller principal du Département d'État chargé des initiatives communautaires confessionnelles a rencontré des membres de communautés confessionnelles en **Éthiopie**. Cette équipe a dialogué avec des représentants de l'Église orthodoxe éthiopienne, de la communauté musulmane, d'organisations interconfessionnelles, d'associations caritatives religieuses, de la société civile et du gouvernement, pour évoquer les préoccupations concernant la liberté de religion, y compris la poursuite des

arrestations de musulmans pacifiques qui protestent contre l'ingérence du gouvernement dans les affaires religieuses depuis 2012.

L'ambassadeur et d'autres officiels américains ont transmis à de nombreuses reprises aux responsables gouvernementaux du **Brunei** la conviction des États-Unis que la mise en œuvre complète du code pénal de la charia, y compris des peines sévères prévues dans ses phases restantes, porterait atteinte à plusieurs des engagements internationaux pris par ce pays dans le domaine des droits de l'homme, notamment concernant les libertés de religion et d'expression. En mai, le porte-parole du Département d'État a exprimé de graves préoccupations au sujet des dispositions du code pénal de la charia dans le cadre de remarques qui ont été amplement relayées par les médias.

Au **Pakistan**, l'envoyé spécial des États-Unis auprès de l'Organisation de la coopération islamique a tenu des réunions pour discuter de l'importance de donner la priorité à la liberté de religion ainsi que des effets négatifs des lois concernant le blasphème sur les membres des communautés religieuses minoritaires. Pendant ses échanges avec les responsables gouvernementaux, les chefs religieux, les universitaires et les leaders de la société civile représentant toutes les religions, y compris les groupes musulmans minoritaires et les communautés chrétiennes, il a soutenu que ces restrictions de la liberté d'expression nuisaient aux communautés musulmanes et au pays.

Le personnel de l'ambassade et des consulats en **Indonésie** a participé à plusieurs émissions télévisées nationales pour aborder de thèmes portant sur la diversité et la tolérance religieuses. En juillet, l'ambassade a accueilli le camp et le concours de rédaction de blogs de trois jours *Bhinneka Tunggal Ika - E Pluribus Unum* destiné aux étudiants et dirigeants de mouvements de jeunes représentant l'ensemble des principaux groupes religieux et organisations actives sur les campus afin de promouvoir la tolérance religieuse et le pluralisme. Cette manifestation s'est achevée par une célébration de l'Iftar avec l'ambassadeur pour les participants au camp, des chefs religieux, de hauts responsables gouvernementaux et des représentants d'ONG qui se consacrent aux problèmes de liberté de religion.

Nous avons appelé les autorités de la **Chine** à prendre des mesures pour réduire les tensions, respecter ses engagements internationaux de protéger la liberté de religion et d'autres droits humains universels, et réévaluer des politiques contre-productives dans le Xinjiang et d'autres régions ethniques. Par ailleurs, les États-Unis soutiennent fermement la préservation des traditions religieuses, culturelles et

linguistiques uniques du Tibet ainsi que la protection des droits des Tibétains en République populaire de Chine.

Des officiels américains ont sollicité l'avis de groupes et de chefs religieux syriens en **Syrie**, aux États-Unis et à travers le monde dans le but de favoriser la pleine inclusion de leurs communautés et le respect de leurs droits humains en Syrie, actuellement et dans un futur État libre et démocratique. L'envoyé spécial pour la Syrie et d'autres hauts responsables américains ont rencontré des membres des communautés chrétiennes orthodoxes, sunnites, druzes et chiïtes, s'attachant particulièrement à l'apport d'une aide aux populations vulnérables et à la lutte contre la violence sectaire. Les États-Unis ont soutenu la documentation des violations et des atteintes commises par toutes les parties au conflit par l'intermédiaire de la Commission d'enquête de l'ONU et d'un appui direct aux efforts de documentation réalisés par des Syriens.

Au **Népal**, des représentants de l'ambassade des États-Unis ont soulevé leurs préoccupations au sujet de la protection des membres des minorités religieuses, de la discrimination fondée sur les castes, de la liberté de réunion pacifique pour les groupes religieux et de l'interdiction du prosélytisme. L'ambassade a également fourni une aide à la préservation et la restauration, ce qui a permis d'améliorer l'accès à d'importants sites religieux. En outre, un programme de microbourses de l'ambassade destiné aux jeunes défavorisés, y compris musulmans, a encouragé la tolérance religieuse.

Ces exemples démonstratifs illustrent l'engagement du gouvernement des États-Unis à promouvoir et défendre la liberté de religion à travers le monde. Mais la création d'un monde libre et tolérant ne peut être accomplie par un seul gouvernement ou une seule institution. Elle exige les efforts conjoints et déterminés des gouvernements, de la société civile et des citoyens issus de toutes les cultures et de toutes les religions.

Nous espérons que le rapport de cette année ne se contente pas simplement de cerner les atteintes, les problèmes et les violations, mais qu'il sera aussi une source de motivation pour l'action et la responsabilisation. Nous invitons les gouvernements, les groupes communautaires, les organisations confessionnelles et laïques, les étudiants, les activistes, les défenseurs des droits de l'homme, les acteurs du changement et les simples citoyens à l'utiliser pour défendre et faire progresser la liberté de religion dans le monde, un droit humain universel auquel nous avons tous droit. Tandis que les violations de la liberté de religion contribuent

à l'instabilité et la stagnation économique, le respect de la liberté de religion prépare le terrain pour un monde plus sûr, pacifique et prospère.